

Igv Poitiers <> Limoges



OUVERTURE—INNOVATION—INTERCONNEXION—PARTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RÉSEAU—AVENTUR—MOBILITÉ—ACCÈS—EUROPE—TERRITOIRES—ÉVOLUTION
PORTUGAL—UNITED KINGDOM—IRELAND—BELGIË—NEDEPLAND—DANMARK—SVERIGE—SUOMI—EESTI—LATVIJA—LIETUVA—POLSKA—SLOVENSKO—ÖSTERREICH
E ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE—AQUITAINE POITOU CHARENTES—BOURGOGNE FRANCHE COMTE—BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE—CENTRE

Dossier de presse - 6 juillet 2009
Fin de l'étape 1

LA LGV POITIERS-LIMOGES : UN PROJET POUR LE CENTRE-OUEST

Le projet en 5 points principaux

- **115 km de ligne nouvelle**, dont une partie à voie unique, raccordée aux voies ferrées existantes près de Poitiers et Limoges.
- **Paris-Limoges en 2 h**, Paris-Brive-la-Gaillarde en 3 h et Poitiers-Limoges en 35 minutes.
- **La desserte des gares existantes** de Poitiers, Limoges-Bénédictins, Brive-la-Gaillarde et Cahors.
- **L'accès aux lignes à grande vitesse** vers Strasbourg, Lyon, Lille, Bruxelles, Londres, etc., et au réseau en construction de la façade atlantique : Rennes, Bordeaux...
- **Des complémentarités avec le réseau TER** depuis les villes de la ligne classique Poitiers-Limoges (Bellac, Montmorillon...), ainsi que depuis Guéret, Périgueux, Ussel, Tulle, Aurillac, Rodez, etc.

Le coût du projet est estimé à 1,3 milliard d'euros (conditions économiques de 2005).

LA LGV POITIERS-LIMOGES : UN PROJET POUR LE CENTRE-OUEST

Les enjeux

De nouvelles perspectives d'ouverture à l'espace européen

En s'inscrivant dans le réseau à grande vitesse national et européen, la LGV inscrit Poitiers, Limoges et Brive dans un vaste ensemble de métropoles reliées entre elles.

Avec la réduction significative des temps de parcours, ce sont l'ensemble des déplacements (professionnels, loisirs et touristiques) qui se trouvent facilités.

Un projet qui bénéficie à 8 départements

Grâce aux complémentarités avec le réseau TER et à un important travail de modernisation sur les lignes existantes (118 M€ investis), l'effet grande vitesse va bien au-delà du seul tracé et bénéficie aux départements limitrophes et à toute la façade ouest du Massif Central.

De meilleures coopérations entre les villes du Centre-Ouest

La LGV renforce les complémentarités entre les villes du Centre-Ouest : en tout premier lieu Poitiers et Limoges, mais aussi Périgueux, Cahors, Tulle, Brive-la-Gaillarde, Aurillac, Rodez, etc. qui pourront accélérer leurs synergies, notamment universitaires et économiques.

Une visibilité renforcée, des temps de parcours réduits, les projets de collectivités dynamisés, ce sont autant d'opportunités que la LGV offre à de multiples territoires.



DE 2004 A 2009, UN PROJET QUI SE CONSTRUIT PEU A PEU

Le 13 décembre 2003, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire a décidé de lancer des études sur le projet de LGV Poitiers-Limoges.

2004-2006 : les premières études préparatoires au débat public

Les pré-études fonctionnelles ont permis de définir les grandes caractéristiques du projet, sur la base notamment de 3 options de passage présentées ensuite au débat public.

2006 : le débat public sur l'opportunité du projet

Il a été conduit dans 7 départements par une Commission particulière du débat public (CPDP), pendant 3 mois et demi, de septembre à décembre. 5 000 personnes ont participé à ce débat, au travers notamment des 20 réunions publiques, des 500 contributions écrites, ou encore des 1 150 questions adressées à Réseau Ferré de France.

Dans son bilan du débat public, la CPDP a notamment fait état des expressions globalement favorables au projet ainsi que de la nécessité d'accorder une attention particulière à la modernisation du réseau existant.

2007 : la préparation de l'étape suivante

Le 8 mars 2007, le Conseil d'administration de Réseau Ferré de France a décidé de poursuivre les études, sur la base de l'option centrale élargie à ses extrémités pour favoriser les conditions de son raccordement au réseau existant. Puis, en novembre 2007, les collectivités ont signé la convention de financement des études.

2008-2009 : lancement des études et de la concertation

Depuis septembre 2008, se sont déroulées les études dites préliminaires, qui ont permis de définir une zone de passage préférentielle à l'intérieur de laquelle sera recherché un tracé pour la LGV.

UNE METHODE D'ELABORATION INNOVANTE, UNIQUE EN FRANCE

Les études et la concertation se déroulent simultanément et se nourrissent mutuellement. C'est la 1^{ère} fois qu'un maître d'ouvrage procède de la sorte. Habituellement, les études sont menées pendant plusieurs mois avant le lancement de la concertation. Dans cette logique, Réseau Ferré de France a associé un nombre toujours plus important d'acteurs.

Les 4 groupes thématiques impliqués au cours de 22 réunions

Depuis septembre 2008, 4 ateliers thématiques **regroupant plus d'une centaine d'organismes** différents (dont les associations et les élus des grandes collectivités), se réunissent régulièrement. A l'occasion des réunions, RFF a transmis, quasiment en temps réel, les résultats d'études sur le projet. Les échanges ont entraîné plusieurs évolutions, notamment sur la caractérisation des enjeux environnementaux ou encore la détermination des ZPP.

L'association des 95 maires de l'aire d'étude

Réunis début 2009, dès les 1^{ères} caractéristiques du projet identifiées, les élus locaux ont pu échanger avec RFF sur la base des cartes des zones de passages. Au total, 24 réunions ont été organisées, dont 16 en petits comités pour une analyse fine.

Une participation de l'ensemble du public

- En ligne depuis septembre 2008, le *site Internet www.lgvpoitierslimoges.com* comporte un module d'expression des internautes et met à leur disposition tous les comptes-rendus des ateliers thématiques, les supports de présentation de RFF et les cartes des zones de passage.
- 2 « *Courriers de la LGV* » ont été distribués dans l'aire d'études, à 80 000 exemplaires chacun. Le second, de juin 2009, donne la parole aux habitants au travers d'un questionnaire qui fera l'objet d'un bilan et d'une restitution par RFF.
- 3 *réunions publiques* ont été organisées en juin, auxquelles près de 1 000 personnes ont participé.

L'organisation et la philosophie de la concertation ont été formalisées dans une **charte spécifique**, co-élaborée avec les participants et validée par la Commission Nationale du Débat Public. Par ailleurs, un **garant indépendant** veille à la qualité et à la transparence de la démarche.

LES ETUDES CONDUITES EN ETAPE 1 (mi 2008-mi 2009)

L'exigence de la meilleure intégration possible de la LGV

Le respect du cadre de vie, des activités et des milieux naturels est au cœur des préoccupations de RFF. Cet objectif a dès le début structuré la démarche d'élaboration des zones préférentielles de passage.

Définition de zones préférentielles de passage (ZPP)

La mise en avant des ZPP s'est appuyée sur une méthode rigoureuse, appliquée en plusieurs étapes :

- établissement d'un diagnostic poussé de l'environnement,
- définition de zones d'exclusion, particulièrement sensibles sur le plan de l'habitat ou des milieux naturels,
- mise en avant de ZPP contournant ces zones d'exclusion et évitant systématiquement les secteurs les plus densément peuplés.

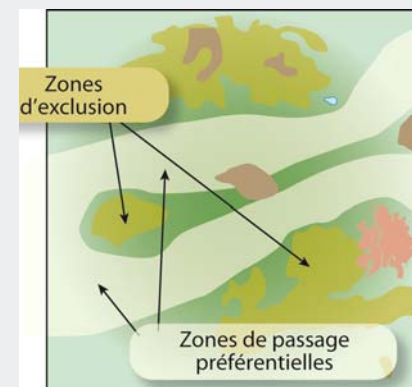
Analyse des ZPP

Les ZPP sont analysées sur la base de 4 familles de critères : environnement (humain et naturel), fonctionnalités du projet (raccordement aux lignes existantes, voie unique...), coût de la construction, technique (relief, sols...). Chaque critère est évalué en fonction de son niveau de sensibilité et donne lieu à une notation : favorable, assez favorable, peu favorable, défavorable. **Un bilan global environnemental, technique, fonctionnel et en terme de coût est réalisé pour chaque ZPP.** C'est sur la base de ces évaluations que les ZPP sont comparées.

Réponses aux questions structurantes

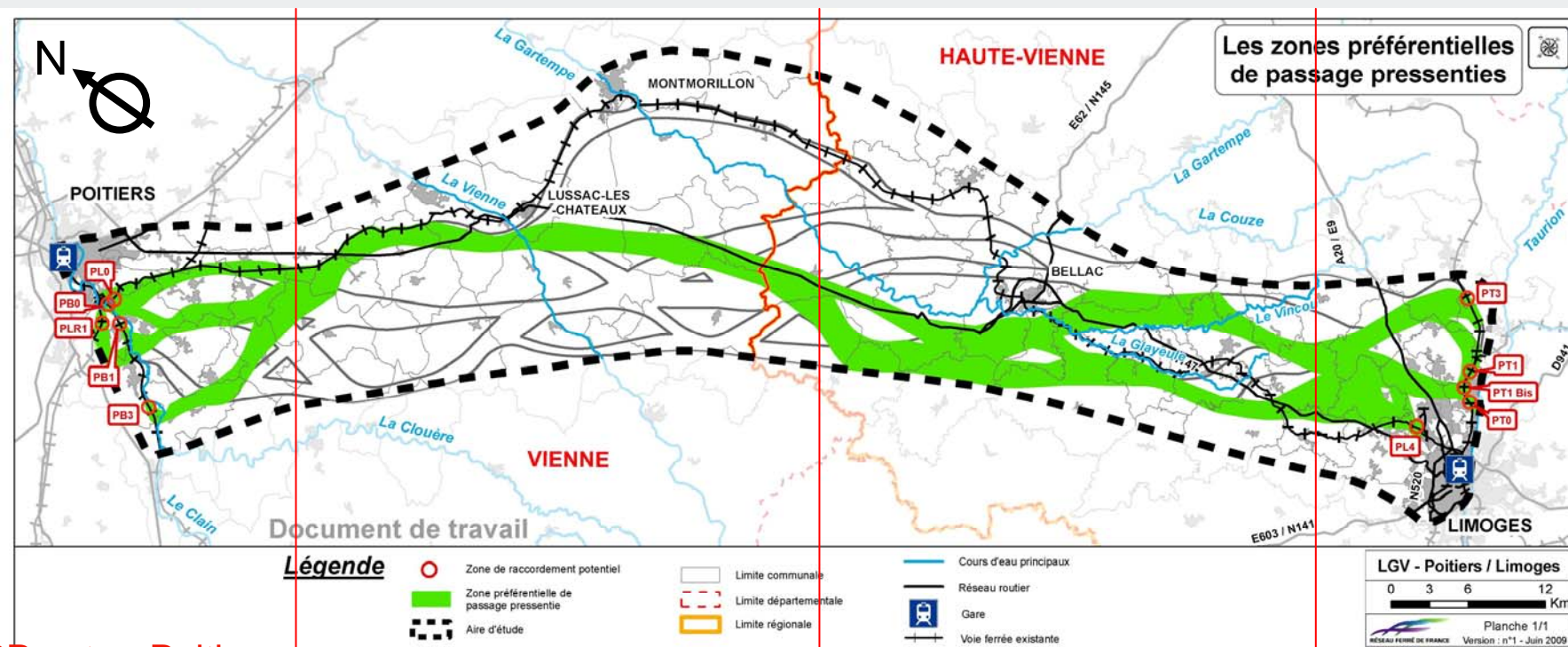
Il s'agit de problématiques qui pèsent fortement sur l'évaluation globale des ZPP. Elles sont au nombre de 6 entre Poitiers et Limoges : **les raccordements sur les lignes existantes** au niveau de Poitiers et de Limoges, **les franchissements de la Vienne et de la Gartempe, le passage au pied des monts de Blond et des monts d'Ambazac.**

A titre d'exemple, les solutions de passage franchissant la Gartempe ont été écartées car présentant des contraintes environnementales et techniques trop importantes.



LES ETUDES CONDUITES EN ETAPE 1 (mi 2008-mi 2009)

Les zones préférentielles de passage (ZPP) retenues par le comité des financeurs du 6 juillet 2009



ZPP entre Poitiers et Fleuré associés à 5 raccordements vers Poitiers

Une ZPP unique entre Fleuré et Bussière Poitevine

Deux ZPP entre Bussière Poitevine et Saint Jouvent à l'arrivée sur Limoges

ZPP entre Saint Jouvent et Limoges associés à 5 raccordements vers Limoges

ET MAINTENANT

Le comité des financeurs du 6 juillet a acté le calendrier et les actions suivantes :

Poursuite des études et de la concertation jusqu'à l'enquête publique

□ Etape 2, de mi 2009 à mi 2010 :

- analyse des hypothèses de raccordement jusqu'en octobre 2009, suivie d'une décision du comité des financeurs en novembre
- études socio-économiques (fréquentation attendue, coûts d'investissement...),
- définition d'un tracé permettant la réalisation du dossier d'avant-projet sommaire (APS).
- Consultation des élus et acteurs socio-économiques

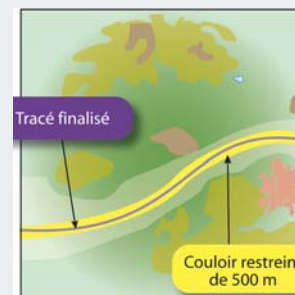
➡ **Décision du ministre de l'Ecologie sur le choix du tracé**

□ Etape 3, de mi 2010 à mi 2011 :

- finalisation du tracé
- préparation du dossier pour l'enquête d'utilité publique.

➡ **Décision du ministre de l'Ecologie de lancer l'enquête publique**

L'enquête d'utilité publique est prévue fin 2011 début 2012.



Poursuite de la concertation, avec :

- les ateliers thématiques
- les élus
- la population

De l'enquête publique jusqu'à la mise en service

A l'issue de l'enquête publique, la poursuite du projet sera conditionnée par l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), en 2013. Ce n'est qu'une fois celle-ci prononcée que la LGV Poitiers-Limoges pourra rentrer dans une phase de réalisation et de travaux, pour une mise en service prévue à l'horizon 2017.

La Mission LGV Poitiers-Limoges

La mission LGV Poitiers-Limoges est chargée de conduire les études de définition progressive du projet, d'animer la concertation territoriale et d'informer le grand public.

Cordonnées :

3, rue de la République

45 000 ORLEANS

Tél : 02 38 83 30 82

Mél : lgvpoitierslimoges@rff.fr

Contacts :

Jean-Marc POUZOLS – Chef de la mission LGV Poitiers-Limoges (06 72 95 79 36)

Fabien JIMENEZ – Chargé de communication (06 74 44 07 30)

Retrouvez toutes les informations sur le projet et son actualité sur :
www.lgvpoitierslimoges.com

Garant de la concertation:

Michel PERIGORD
Garant de la concertation
BP 1 – 87110 SOLIGNAC
garant.lgvpoitierslimoges@gmail.com